



Zone d'évaluation RRM



Rapport d'Évaluation Rapide de Protection Galari (Nguigmi) – 08/09/2017

Dernière mise à jour	09/09/2017
Localités affectées	Galari (N'Guigmi)
Coordonnées GPS	Lat. : 14.32819 long : 13.16069
Déclencheur de l'ERP	Alerte concernant le mouvement de population reçue du point focal de Koutou 2 et chef de village de Lari
Méthodologie	Quatre (4) Focus Groups de Discussions séparés (adultes hommes ; adultes femmes ; adolescents et adolescentes).
MSA effectué	Oui, par DRC le 08/09/2017
Principales conclusions	Nouveaux arrivés de nationalité nigérienne, risques de protection élevés, protection de l'enfance, troubles et traumatisme psychologique, VBG.
Thèmes documentés	Protection de l'enfance ; Liberté mouvement et documentation civile; Cohésion sociale, VBG ; trouble et traumatisme Psychologique et Personnes à besoins spécifiques.

Aperçu, actions en cours et recommandations principales

Selon les personnes interviewées, la nuit du 02 au 03 septembre 2017 a été marquée par une attaque meurtrière orchestrée par les insurgés dans le village de Koutou 1 situé à environ 8 Km de la ville de Nguigmi à l'Ouest en allant vers Blabrin. Cette attaque s'est soldée par une personne tuée, 3 autres personnes enlevées (retrouvées plus tard), des vivres empotés, estimés à 20 sacs de céréales et 10 sacs de haricot (de 50 kg) de 17 ménages dont 9 bénéficiaires (PAM-DRC), 2 boutiques pillées, une importante somme d'argent, et 2 chevaux du village emportés. Pour rappel parmi les victimes en majorité des déplacés, 30 ménages bénéficient de l'assistance en vivres du projet PAM-DRC.

Cette situation a forcé la population du village de Koutou1 à quitter leur village pour s'installer sur un site appelé Galari (qui serait la terre de leurs ancêtres selon eux) situé à 10 km au nord de la ville de Nguigmi en allant vers Blabrin.

La population affectée est estimée à environ 118 ménages de 826 personnes tous de la communauté Kanouri dont la majorité sont des femmes et des enfants. Ce déplacement effectué est le premier du genre pour ces déplacés depuis la crise sécuritaire au Niger. Cependant, parmi les 118 ménages, on dénombre environ 20 ménages qui ont fait deux déplacements de Lelewa (qui est une île) à Koutou1 en 2015 suite à l'ultimatum donné par le gouvernement nigérien de quitter les îles du lac Tchad et de Koutou1 au site actuel après l'incursion des BH.

Pour ce qui est de la sécurité sur le nouveau site accueillant ces déplacés, il existe un système de patrouille conduit par les forces de défense et de sécurité (FDS) du Niger dans la zone. Néanmoins, les personnes interviewées affirment qu'elles ne se sentent pas en sécurité sur le site car les habitants (hommes et femmes) des villages environnants ne passent pas la nuit dans leurs villages à cause de la peur et préfèrent passer la nuit en brousse.

Actions en cours :

(i) Une évaluation multisectorielle est réalisée par l'équipe Urgence/RRM du DRC, afin d'évaluer la vulnérabilité de ces déplacés et le cas échéant de les assister en fonction de leurs besoins. (ii) 19 cas de protection nécessitant une assistance rapide ont été identifiés et seront pris en charge par le programme protection RRM-DRC, et d'autres cas (8 personnes) nécessitant une prise en charge psychosociale ont été identifiés et seront référés aux structures compétentes en la matière.

Recommandations principales : Continuer le monitoring de protection afin d'identifier et assister d'autres cas de protections individuels, conduire des séances de sensibilisation liées aux risques de VBG et sur la protection de l'enfance.

Thème	Code d'alerte	Description	Recommandations
Protection de l'enfance	5	<p>La question de protection de l'enfance est une préoccupation majeure sur le site. En effet, les conditions des vies précaires dans lesquelles vivent ces populations déplacées (sans abris, aucune capacité financière, des vivres reçus emportés, suivie d'une psychose liée à l'attaque) ne permettent pas aux parents de s'occuper de leurs enfants afin de répondre à leurs besoins. Les interviewées affirment que beaucoup d'enfants vivant sur le site sont à risque d'enlèvement, de maladies etc. En effet, lors du déplacement, beaucoup d'enfants à bas âge ont marché à pied sur une distance de 10 km. Cette marche a fragilisé ces enfants et beaucoup étaient malades au moment de l'évaluation. A cela s'ajoute des enfants sans soins appropriés et malnutris dont l'équipe protection RRM de DRC a déjà référé 13 cas au niveau de la case de santé de Lari. Il faut aussi noter que le travail des enfants dont le plus pratiqué est la corvée ménagère (recherche du bois, eau, pâturage et autres pratiques liées aux envois des enfants dans des villages voisins pour amener des commissions ou aller rechercher quelque chose) est fréquent sur le site de Galari. Ces pratiques exposent les enfants à plusieurs dangers dont le plus probable est celui d'enlèvement.</p> <p>La situation de la problématique de protection de l'enfance se résume aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Des enfants à risques qui vivent dans des conditions vulnérables mettant en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité, leur éducation ou entretien, ○ Plusieurs cas d'enfants en besoins de protection ont été signalés lors des entretiens dont : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 14 enfants orphelins vulnérables parmi lesquels 6 enfants victimes de l'attaque déjà identifiés par l'équipe protection RRM-DRC. ✓ Un nouveau-né identifié dont l'accouchement a eu lieu au moment du déplacement et dans des conditions difficiles. ✓ Des enfants malades dont 3 ont été identifiés et référés au niveau de la case de santé de Lari. ✓ Un enfant souffrant de traumatisme pendant longtemps (avant l'attaque même) a été déjà identifié ✓ 13 enfants malnutris identifiés et référés au niveau de la case de santé Lari. ○ Il faut également souligner que ces déplacés ont cultivés des melons au niveau de leur village (Koutou1) et beaucoup de jeunes garçons ont manifesté leur intention de retourner pour faire la première cueillette. Cette situation pourrait les exposer aux risques d'enlèvement. ○ Aucun enfant ne fréquente l'école depuis trois ans suite à la fermeture de l'école de leur village pour des raisons sécuritaires. 	<p>Sous-groupe de travail protection de l'enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire une étude de faisabilité afin de mettre un espace ami des enfants (EAE). - Identifier les enfants vulnérables afin de leur apporter une réponse adéquate et propre à leur situation. - Faire un plaidoyer au niveau des acteurs de la sécurité alimentaire pour assister en vivres les ménages dont les vivres ont été emportés afin de garantir la nourriture des enfants sur le site. <p style="text-align: center;">Services Etatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire des séances de sensibilisation sur le danger et le risque d'attaque afin que les déplacés ne laissent pas leurs enfants retourner dans l'ancien village pour la cueillette des melons semés. <p style="text-align: center;">Services éducatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des services éducatifs d'urgence sur le site de Galari pour permettre aux enfants d'avoir accès à l'éducation qui est l'un des droits fondamentaux de l'enfant.
VBG	3	<p>Bien que les femmes soient plus nombreuses (avec une estimation de 75%) sur le site, la situation de violence basée sur le genre est moins élevée. En effet, aucun cas de violence basée sur le genre n'a été signalé lors des entretiens. Cependant, lors des entretiens avec les femmes</p>	<p style="text-align: center;">Sous-groupe VBG</p> <ul style="list-style-type: none"> -Identifier les facteurs de risque de manière régulière afin de les réduire.

		et les jeunes filles, elles ont souligné qu'il n'existe pas de moulin sur le site ou tout près de leur site. Elles sont contraintes de partir à Nguigmi à pied environ 8 km pour moudre. En plus, le manque des latrines sur le site conduit les femmes et les filles à parcourir une longue distance pour leur besoin. Ces situations les rendent vulnérables aux risques de violences sexuelles ou même au risque d'enlèvement.	- Trouver un moyen de mettre les femmes et les filles à l'abri des risques de VBG. - Mettre en place des stratégies locales sur le site permettant la prévention et la réponse rapide au cas de VBG potentiels.
Troubles et traumatisme psychologique	4	L'attaque s'est soldée par un (1) mort, 3 personnes enlevées, et d'autres biens (vivres, matériels domestiques et argent) .Cette attaque orchestrée par les insurgés a plongé toute la population du village dans une psychose surtout qu'il s'agit de la première attaque connue par le village depuis le début de la crise sécuritaire au Niger et plusieurs cas de victimes psychologiques ont pu être identifiés et d'autres suspectés Une autre question traumatisante à leur égard est l'arrêt brusque de la culture de contre saison qui est la principale activité génératrice de revenu de ces déplacés et qui génère de nombreuses inquiétudes au sein des communautés déplacées. Les cas identifiés sont les suivants: - Une (1) personne traumatisée avant même que l'attaque n'ait lieu, - Six (6) personnes présentant des troubles psychologiques suite à l'attaque.	Acteurs de protection et acteurs psychosociaux - Faire un monitoring des risques liés aux problèmes psychologiques existants sur le site afin d'apporter des solutions adéquates. - Prendre en charge et faire le suivi des 7 cas identifiés par DRC
Liberté de mouvement et documentation civile	3	La documentation civile n'est pas une préoccupation majeure pour ces populations déplacées. En effet, d'après les réponses recueillies lors des entretiens, beaucoup de personnes possèdent des documents d'identité civile et rencontrent rarement des problèmes liés à ces derniers (check point). Ils ont été sensibilisés par les ONG (DRC, CARE, UNHCR) et les services étatiques (la direction départementale de l'état civil de Nguigmi, l'agent de l'état civil de la mairie de Nguigmi) par rapport à l'importance de la documentation civile. Mais la situation se trouve avec acuité chez les femmes qui n'accordent pas une importance à la documentation civile du fait de la négligence de leurs maris liée non seulement à la transmission de l'information et surtout au manque d'importance qu'ils accordent en affirmant que les femmes ne voyagent pas, donc elles n'ont pas besoin des pièces d'état civil. Cela les expose aux risques de protection, à savoir le risque d'apatridie et le risque de racket qui peut conduire à des problèmes de libre circulation surtout avec la situation sécuritaire qui prévaut à Diffa.	Groupe de travail protection : - Renforcer le cadre de sensibilisation, notamment auprès des femmes sur l'importance de la documentation civile.
Risques de cohésion sociale et promiscuité	1	En ce qui concerne les relations qu'entretiennent les populations déplacées, les entretiens révèlent que ces dernières nouent des très bonnes relations. En effet, ces personnes déplacées affirment une bonne entente entre elles, et entre elles et les quelques ménages de la communauté peulh trouvés sur place. Ainsi, bien qu'il existe un certain nombre de ménages de la communauté peulhs éleveurs trouvés aux alentours du site, aucun problème de protection n'a pu être soulevé au moment de l'évaluation.	